

UN EMBOITEMENT D'ECHELLES

Pour les cartes, l'échelle pertinente est celle qui permet d'appréhender dans le même regard l'ensemble du territoire concerné et chaque détail figuré.

Objectif : Saisir la **logique d'emboîtement** des :

- **unités paysagères**
 - **structures paysagères**
 - **éléments de paysage**
- ainsi que les relations des uns par rapport aux

Atlas de paysages

Echelle départementale : **1/100 000**

- Collecte des données au 1/25 000
- Restitution de l'ensemble des données au 1/50 000

Plan de paysage

Echelle intercommunale : **1/50 000**

- Collecte des données au 1/5000
- Restitution de l'ensemble des données au 1/25 000

PLU, carte communale

Echelle communale : **1/10 000**

- Collecte des données au 1/2500
- Restitution de l'ensemble des données au 1/5000

Permis de construire

Echelle de la parcelle : du **1/250**

Echelle

N.B. : Les échelles sont données à titre indicatif : elles peuvent varier notamment en fonction de la taille des communes

La réalisation éventuelle d'un plan de paysage « **en ligne** » oblige à travailler sur la conception du document pour :

- Disposer d'une architecture adaptée à la consultation ponctuelle et à la navigation
- Construire des documents graphiques de qualité, notamment des cartes, susceptibles d'être consultés et imprimés en ligne

⇒ une **réflexion sur les échelles** les plus pertinentes est essentielle